

MUNICIPALITÉ DE TINGWICK

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 3 avril 2017 à la salle du conseil, située au 12, rue Hôtel-de-Ville, à Tingwick.

Sont présents : M. Réal Fortin, maire (19h)
MM Marcel Langlois, conseiller (19h)
Ghislain Gagnon, conseiller (19h)
Gaston Simoneau, conseiller (19h)
MME Marjolaine Vaudreuil, conseillère (19h)
Gervais Ouellette, conseiller (19h)
MME Suzanne Forestier, conseillère (19h)

Les membres présents forment le quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h par le maire, Réal Fortin. Chantale Ramsay, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire.

Le maire, Réal Fortin fait lecture de la réflexion.

Réflexion : «C'est impossible dit la fierté, c'est risqué dit l'expérience, c'est sans issue dit la raison, essayons murmure le cœur.»

2017-04-100

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Considérant que les sujets suivants sont ajoutés:

Inspecteur municipal

- ✚ Demande de soumission : réfection route du 2^e au 3^e rang

Administration

- ✚ Achat conteneur plastique agricole

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyé par le conseiller Gervais Ouellette, il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS DE MARS 2017

Le compte du Garage G. Allison au montant de 371.79\$ apparaissant dans la liste des comptes à payer du mois de mars 2017 doit être retiré car il apparaît à la liste des comptes du mois de février 2017.

2017-04-101

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS DE MARS 2017

Considérant que les membres du conseil ont reçu les procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 6 mars et de la séance spéciale tenue le 21 mars 2017 dans les délais légaux;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Suzanne Forestier, appuyée par le conseiller Marcel Langlois, il est résolu que les procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 6 mars et de la séance spéciale tenue le 21 mars 2017 soient adoptés tels que corrigés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

DÉPÔT DES COMPTES RELATIFS À LA DÉLÉGATION DE POUVOIR DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Chantale Ramsay dépose la liste des comptes du mois de mars 2017 relatif à sa délégation de pouvoir pour un montant

total de 64 750.24\$. Cette liste a été remise à tous les membres du conseil.

ADOPTION DES COMPTES
La résolution numéro 2017-04-102

Fournisseur	Description	Montant
Alarme Bois-Francs	Réparation système d'alarme bureau	105.59 \$
Aréo Feu	Réparation caméra thermique	204.51 \$
Centre du Camion Gauthier	Réparation camion #2	163.02 \$
Charest International	Réparation camion #2	159.59 \$
Commission scolaire des Bois-Francs	Transport journée blanche scolaire	301.92 \$
Commission scolaire des Chênes	Formation ronde de sécurité et officier non urbain (1er versement)	1 595.26 \$
Coop du Pré-vert	Achat divers	349.61 \$
Extincteur Victo	Recharge bonbonnes service de sécurité incendie	97.21 \$
Fédération Québécoise des municipalités	Adhésion 2017	1 064.61 \$
Fortin Sécurité Médic	Produits pour trousse de premiers soins	159.65 \$
Gaudreau Environnement	Collecte plastique agricole	923.33 \$
Geneviève Brizard	Activités service de garde février et mars 2017	140.80 \$
Gestion Multi-Sports inc.	Activité piscine service de garde	57.49 \$
Groupe CLR	Réparation radio portatif service de sécurité incendie	65.54 \$
Jonathan Rioux	Activité «Jo, le jardinier qui chante» service de garde	200.00 \$
Larocque Cournoyer	Ingénieur mise à niveau station de pompage (2e versements)	459.90 \$
Location d'outils Victo	Réparation pompe à gaz station d'épuration	85.66 \$
Maureen Martineau	Achat de livres bibliothèque	126.80 \$
MMS Laser	Achat acier pour godet à algues station d'épuration	285.14 \$
Multi-Service MGM	Réparation fournaise caserne de pompier	716.68 \$
Municonseil avocat	Dossier Sylvie Camiré	352.69 \$
Nancy Goulet	Atelier culinaire service de garde	210.00 \$
La Petite Barque	Atelier de création de signet littéraire service de garde	150.00 \$
Pièces d'auto Allison	Peinture camion de déneigement et pièces camions incendie	1 034.47 \$
Plasma forme	Achat de fer pour quick attache compacteur	189.94 \$
Pompe et traitement d'eau Bois-Francs	Pièces compacteur	36.86 \$
Michel Paris	Trappage de castors rang des Érables et Chemin de la Station	300.00 \$
Sarto	Location d'équipement Escouade Gleason	350.67 \$
Les Services Mécaniques RSC	Pièces pour compacteur	65.63 \$

Sidevic	Pièces entretien et réparation flot de camion	358.66 \$
Remorquage Québec Centre	Remorquage camion #1 du 26 février 2017	1 176.65 \$
Station du Mont-Gleason	Escouade Gleason	1 104.00 \$
Total		12 591.88 \$

Sur proposition du conseiller Gervais Ouellette, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon, il est résolu que les comptes présentés soient acquittés pour une somme globale de 12 591.88\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RAPPORT CONSEILLERS RESPONSABLES D'UNE DOSSIER

Le conseiller Marcel Langlois

- ☞ Rien à signaler.

Le conseiller Ghislain Gagnon

- ☞ Donne un compte-rendu de la conférence organisée par COPERNIC.

Le conseiller Gaston Simoneau

- ☞ Rien à signaler.

La conseillère Marjolaine Vaudreuil

- ☞ Rien à signaler.

Le conseiller Gervais Ouellette

- ☞ Rien à signaler.

La conseillère Suzanne Forestier

- ☞ Le service de garde a obtenu une subvention du Fond Culturel Arthabaskien de 900\$.
- ☞ Table de concertation des aînés de la MRC d'Arthabaska organise une conférence afin de démystifier les soins de fin de vie.

Le maire Réal Fortin

- ☞ Explique l'étude qui sera faite dans le dossier de la fibre optique et qui sera coordonnée par la MRC d'Arthabaska.

2017-04-103

Coût supplémentaire comptable question du conseiller Gaston Simoneau

Considérant que le conseiller, Gaston Simoneau a transmis des questions concernant l'année financière 2016 au comptable;

Considérant que le comptable informe le maire, Réal Fortin que des coûts supplémentaires d'environ 2 heures à 185\$ seront chargés à la municipalité pour répondre à M. Simoneau étant donné que la plupart des questions concernant l'administration;

Considérant que le conseiller, Gaston Simoneau propose d'informer le comptable que ses questions font partie des états financiers et que la Municipalité de Tingwick n'a pas à payer des heures supplémentaires;

Considérant que les avis sont partagés le maire, Réal Fortin demande le vote :

Vote pour la proposition

Gaston Simoneau, conseiller
Marjolaine Vaudreuil, conseillère
Gervais Ouellette, conseiller
Suzanne Forestier, conseillère

Vote contre la proposition
Marcel Langlois, conseiller
Ghislain Gagnon, conseiller

Adoptée sur division.

INSPECTEUR EN BÂTIMENT

2017-04-104

Embauche MRC d'Arthabaska pour modification au règlement de zonage : déterminer les grandeurs pour les serres

Considérant que le règlement de zonage ne détermine pas les dimensions maximales des serres;

Considérant que le règlement de zonage doit être modifié;

En conséquence, sur proposition du conseiller, Ghislain Gagnon, appuyée par la conseillère Marjolaine Vaudreuil, il est résolu que la Municipalité de Tingwick retienne les services d'urbanismes de la MRC d'Arthabaska pour le changement au règlement de zonage.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2017-04-105

Avis de motion : Règlement #2017-373 relatif aux dimensions des serres privées et aux hauteurs des bâtiments accessoires isolés

Le conseiller, Gervais Ouellette donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, le règlement intitulé «Règlement #2017-373 relatif à la modification du règlement de zonage concernant la dimension maximale pour les serres privées et la hauteur maximale pour les bâtiments accessoires isolés» sera présenté pour adoption.

Ce règlement a pour buts :

- ✓ d'inclure une dimension maximale pour les serres privées;
- ✓ de prévoir une hauteur maximale pour les bâtiments accessoires isolés.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

2017-04-106

Demande de modification au zonage : Domaine des Loisirs Plourde : embauche MRC d'Arthabaska

Considérant que les remises sont autorisées dans le Domaine des Loisirs Plourde et que la superficie maximale d'une remise est de 20 m²;

Considérant qu'une seule remise est autorisée par chalet;

Considérant que la construction d'un bâtiment accessoire du type garage est interdite dans cette zone;

Considérant que les terrains possèdent tous des superficies d'au moins 4 000 m²;

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Marcel Langlois, il est résolu que la Municipalité de Tingwick demande à la MRC d'Arthabaska d'enlever les normes spécifiques à l'article 16.16.3 k) et l) dans le règlement de zonage.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**Demande de modification au zonage : Ferme Simonetta : embauche MRC d'Arthabaska
La résolution numéro 2017-04-107**

Considérant que Ferme Simonetta désire développer un projet de porcherie sur cumulation;

Considérant que Ferme Simonetta est située dans la zone d'interdiction des élevages à forte charge d'odeur;

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Gervais Ouellette, il est résolu que la Municipalité de Tingwick demande à la MRC d'Arthabaska de modifier le schéma d'aménagement afin de permettre les élevages à forte charge d'odeur à plus de 300 mètres du périmètre urbain.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

INSPECTEUR MUNICIPAL

2017-04-108

Présentation soumission location pelle pour l'année 2017

Les soumissions ont été ouvertes à 11h10 le jeudi 30 mars 2017 par Chantale Ramsay, directrice générale en présence de Madame Marisol Rheault, adjointe administrative de la municipalité de Tingwick.

Nom	Prix	Manuel du taux de location	Conformité
Excavation Marc Lemay inc.	117.85\$/heure Pelle Link-Belt 160X2 Année 2009	100%	Non vérifiée
La Sablière de Warwick ltée	130.00\$/heure Pelle Link-Belt LX 210X3 Année 2013	98%	Non vérifiée
La Sablière de Warwick ltée	130.00\$/heure Pelle Link-Belt LX 210X2 Année 2009	98%	Non vérifiée
Entreprise M.O.	120\$/heure Pelle John Deere 210G Année 2012	91%	Conforme
Entreprise M.O.	120\$/heure Pelle Link Belt 210X3 Année 2013	91%	Conforme
Entreprise M.O.	105\$/heure John Deere 160G Année 2017	N/A	Non vérifiée
Entreprise M.O.	105\$/heure Pelle Link Belt 160X2 Année 2017	N/A	Non vérifiée

Les soumissions d'Entreprise M.O. pour les pelles John Deere 160G année 2017 et la Link Belt 160X2 année 2017 sont rejetées étant donné que le manuel du taux de location de machinerie lourde en vigueur à l'ouverture des soumissions n'inclus pas les pelles de l'année 2017 donc la municipalité est incapable de déterminer un pourcentage.

Après vérification la soumission d'Entreprise M.O. pour ses pelles John Deere 210G année 2012 et Link Belt 210X3 année 2013 sont les plus basses conformes. Les prix soumis n'incluent pas les taxes applicables en vigueur.

En conséquence, sur proposition de la conseillère Marjolaine Vaudreuil, appuyée par la conseillère Suzanne Forestier, il est résolu que la soumission d'Entreprise M.O. soit acceptée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2017-04-109

Demande à la MRC d'Arthabaska : modification du règlement concernant les cours d'eau : canalisation

Considérant que l'article 10 du Règlement 338 régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux, des cours d'eau de la MRC d'Arthabaska spécifie que toute intervention par une personne qui consiste à exécuter des travaux d'aménagement ou d'entretien d'un cours d'eau est formellement prohibée, à moins qu'elle soit autorisée en vertu d'une décision spécifique et expresse de la MRC d'Arthabaska;

Considérant que l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement (LQE)* stipule que quiconque exécute des travaux ou ouvrages dans un cours d'eau à débit régulier ou intermittent doit préalablement obtenir du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) un certificat d'autorisation;

Considérant que la Municipalité de Tingwick croit que certains travaux de canalisation en milieu agricole sont nécessaires pour :

- la réduction de l'érosion;
- l'amélioration du drainage des terres;
- faciliter grandement le travail aux champs;
- augmenter la sécurité des travailleurs en diminuant les dangers de renversement des machineries.

En conséquence, sur proposition du conseiller Gervais Ouellette, appuyée par la conseillère Suzanne Forestier, il est résolu que la Municipalité de Tingwick :

- demande à la MRC d'Arthabaska de modifier sa réglementation à l'effet d'autoriser certains travaux de canalisation si le demandeur dépose un plan d'un ingénieur membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec à l'effet que la canalisation est bénéfique pour l'environnement et ne nuit aucunement à l'écoulement des eaux avant que le dossier ne soit transmis au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) pour l'obtention d'un certificat d'autorisation;
- demande à chaque municipalité de la MRC d'Arthabaska leur appui;
- demande à l'Union des Producteurs Agricoles (UPA) leur appui.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2017-04-110

Demande à la MRC d'Arthabaska d'indiquer à chaque agriculteur les cours d'eau se trouvant sur leur propriété

Considérant que certains agriculteurs ignorent s'il y a des cours d'eau présent sur leur propriété;

Considérant qu'il est difficile pour eux de les connaître;

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Marcel Langlois, il est résolu que la Municipalité de Tingwick demande à la MRC d'Arthabaska de transmettre à chaque agriculteur une carte indiquant les cours d'eau se trouvant sur leur propriété.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**Demande de soumission calcium
La résolution numéro 2017-04-111**

Il est proposé par la conseillère Marjolaine Vaudreuil, appuyé par le conseiller Gervais Ouellette et résolu que la Municipalité de Tingwick demande des soumissions sur invitation pour l'approvisionnement et l'épandage de calcium pour l'année 2017. La Municipalité de Tingwick ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2017-04-112

Achat de gravier : garage

Considérant que l'achat de gravier pour la réparation des trous dans les routes est nécessaire et n'atteint pas 25 000\$;

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Gervais Ouellette, il est résolu que l'inspecteur municipal, Benoît Lambert soit autorisé à demander des prix et à effectuer l'achat de gravier pour la réparation des trous dans les routes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2017-04-113

Demande de soumission : réfection route du 2^e au 3^e rang

Il est proposé par le conseiller Gervais Ouellette, appuyée par la conseillère Marjolaine Vaudreuil et résolu que la Municipalité de Tingwick demande des soumissions par le système électronique SEAO pour la réfection de la route du 2^e au 3^e rang. La Municipalité de Tingwick ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

- ✓ Mutuelle des municipalités du Québec : ristourne de 3 645\$

ADMINISTRATION

2017-04-114

Embauche camp de jour : Lorianne Boucher, coordonnatrice, Laurie-Pier Girardin, Justine Martineau-Roy et Koralie Laliberté, animatrices

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Marcel Langlois et résolu que la Municipalité de Tingwick embauche Mesdames Lorianne Boucher (coordonnatrice), Laurie-Pier Girardin (animatrice), Justine Martineau-Roy (animatrice) et Koralie Laliberté (animatrice) pour le camp de jour 2017.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2017-04-115

Proclamation de la semaine de l'action bénévole 2017

Attendu que la générosité, l'énergie et les compétences des bénévoles continuent d'être l'une des plus belles ressources naturelles ainsi qu'une force essentielle à nos communautés;

Attendu que pour bâtir une société juste et équitable pour toutes et pour tous, nous devons travailler ensemble, dans le respect et la coopération;

Attendu que les bénévoles et les groupes bénévoles et communautaires sont de plus en plus considérés comme des partenaires importants quand il s'agit de bâtir des communautés fortes, dynamiques et épanouies;

Attendu que la Municipalité de Tingwick serait privée de nombreux services et activités sans l'appui et la contribution des bénévoles;

Attendu que plusieurs citoyennes et citoyens de notre municipalité bénéficient du bénévolat;

Attendu qu'il est de mise pour tous les citoyennes et citoyens de montrer leur reconnaissance à toutes ces personnes bénévoles qui contribuent à l'épanouissement et à la vitalité de notre municipalité;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Suzanne Forestier, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon, que le conseil de la Municipalité de Tingwick proclame par la présente que la semaine du 23 au 29 avril sera dédiée «Semaine de l'action bénévole» dans notre municipalité en 2017.

De plus, il invite toutes les citoyennes et tous les citoyens à l'aider afin de maintenir et renouveler l'esprit du bénévolat de notre municipalité en s'engageant à répondre aux besoins communautaires par des gestes de bénévolat.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2017-04-116

Prix jeunesse MRC d'Arthabaska : Jordan Charette

Considérant que le prix jeunesse de la MRC d'Arthabaska vise à reconnaître et à appuyer les réalisations et les contributions exceptionnelles des jeunes arthabaskiens à leur collectivité ;

Considérant que la Municipalité de Tingwick désire souligner et encourager ces jeunes qui s'emploient à développer leurs communautés ;

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par la conseillère Suzanne Forestier, il est résolu que la Municipalité de Tingwick propose la candidature de M. Jordan Charette au prix jeunesse MRC d'Arthabaska 2017.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2017-04-117

Achat ordinateur bibliothèque municipale

Considérant que l'ordinateur de la bibliothèque municipale est désuet et ne peut plus prendre les nouveaux logiciels à y être installés;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Suzanne Forestier, appuyée par la conseillère Marjolaine Vaudreuil, il est résolu que la Municipalité de Tingwick effectue l'achat d'un ordinateur remis à neuf au montant de 429.99\$ plus les frais d'installation et les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2017-04-118

Changement protocole incendie : feu à l'extérieur de la zone urbaine : remplissage au réservoir d'eau potable sur la rue St-Joseph

Considérant qu'avant les modifications à la station d'eau potable le protocole lors d'incendie à l'extérieur de la zone urbaine était de s'approvisionner aux bornes fontaines #13 et #22;

Considérant que les modifications au réservoir ont été effectuées et que les tests de pompage ont été faits sur la nouvelle installation;

En conséquence, sur proposition du conseiller Marcel Langlois, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon, il est résolu que la Municipalité de Tingwick change le protocole incendie pour les feux à l'extérieur de la zone urbaine pour le remplissage des camions. Ceux-ci devront s'approvisionner directement au réservoir d'eau potable situé au 1099, rue St-Joseph.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**Formation ADMQ : «Directeurs généraux locaux et de MRC : rôles et collaborations» et «L'accès aux documents des organismes publics et la protection des renseignements personnels» : 444\$
La résolution numéro 2017-04-119**

Il est proposé par la conseillère, Marjolaine Vaudreuil, appuyée par le conseiller Gervais Ouellette et résolu que la directrice générale et secrétaire-trésorière, Chantale Ramsay, soit autorisée à participer aux formations suivantes : «Directeurs généraux locaux et de MRC : rôles et collaborations» et «L'accès aux documents des organismes publics et la protection des renseignements personnels» au montant de 444\$. Les frais inhérents lui seront remboursés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2017-04-120

Demande de soumission pour la location ou l'achat d'un photocopieur et annulation de la résolution numéro 2017-03-097

Considérant que le contrat total donner par la résolution numéro 2017-03-097 est supérieur à 25 000\$;

Considérant que la proposition de l'administration est de 70 pages minutes;

Considérant que les avis sont partagés, le maire, Réal Fortin demande le vote;

Vote pour la proposition
Marcel Langlois, conseiller
Ghislain Gagnon, conseiller
Marjolaine Vaudreuil, conseillère
Gervais Ouellette, conseiller
Suzanne Forestier, conseillère

Vote contre la proposition
Gaston Simoneau, conseiller

En conséquence, sur proposition du conseiller Gervais Ouellette, appuyée par la conseillère Marjolaine Vaudreuil, il est résolu de demander des soumissions pour l'achat ou la location d'un photocopieur pour 60 mois pour 70 pages minutes sur invitation. La Municipalité de Tingwick ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires. Cette résolution annule également la résolution numéro 2017-03-097.

Adoptée sur division.

Demande de soumission pour la location ou achat d'un photocopieur pour 55 pages minutes

Considérant que le conseiller, Gaston Simoneau propose d'ajouter sur le devis de l'achat ou de la location d'un photocopieur le prix pour 55 pages minutes;

Considérant que les avis sont partagés, le maire, Réal Fortin demande le vote :

Vote pour la proposition
Gaston Simoneau, conseiller

Vote contre la proposition
Marcel Langlois, conseiller
Ghislain Gagnon, conseiller
Marjolaine Vaudreuil, conseillère
Gervais Ouellette, conseiller
Suzanne Forestier, conseillère

La résolution n'est pas adoptée.

2017-04-121

Sentier Les Pieds d'Or 3 000\$ pour l'entretien 2017

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Marcel Langlois et résolu que la Municipalité de Tingwick verse la somme de 3 000\$ pour l'entretien du Sentier Les Pieds d'Or pour l'année 2017.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**Annulation résolution numéro 2016-07-228 «Demande d'appui École Saint-Cœur-de-Marie : Sentier Les petits Pieds d'or (raquettes, vélo et équestre)
La résolution numéro 2017-04-122**

Considérant que dans la résolution numéro 2016-07-228 la Municipalité de Tingwick appuyait le projet du Sentier Les petits pieds d'or présenté par l'école Saint-Cœur-de-Marie;

Considérant que l'école Saint-Cœur-de-Marie désire que la municipalité s'occupe de développer le projet et d'effectuer son entretien par la suite;

Considérant que la municipalité n'a pas le personnel pour ce projet et possède déjà un sentier pédestre ouvert au public;

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par la conseillère Marjolaine Vaudreuil, il est résolu que la Municipalité de Tingwick refuse la demande de l'école Saint-Cœur-de-Marie et annule la résolution numéro 2016-07-228.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2017-04-123

Station du Mont-Gleason : renouvellement de partenariat financier pour 3 ans : 5 000\$

Considérant que Gleason demande le renouvellement de partenariat financier avec la Municipalité de Tingwick pour les trois prochaines années pour une somme de 5 000\$ par année;

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par la conseillère Suzanne Forestier, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte la demande de Gleason pour les années budgétaires 2018, 2019 et 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2017-04-124

Achat conteneur plastique agricole

Le maire, Réal Fortin se retire de la table des délibérations et déclare qu'il a un intérêt dans le présent sujet.

Considérant que la Municipalité de Tingwick poursuit le projet pilote pour la cueillette des plastiques agricoles;

Considérant que pendant le projet pilote Gaudreau Environnement a fourni des conteneurs gratuitement aux agriculteurs qui ont participé au projet;

Considérant que les agriculteurs doivent se procurer des conteneurs;

Considérant que la municipalité propose d'effectuer l'achat des conteneurs en lot pour les agriculteurs afin de les inclure dans la taxation 2018;

Considérant que les sommes pour l'achat des conteneurs seront prises à même les fonds cumulés non affectés;

Considérant que les avis sont partagés le vote est demandé :

Vote pour la proposition

Marcel Langlois, conseiller
Ghislain Gagnon, conseiller

Marjolaine Vaudreuil, conseillère
Gervais Ouellette, conseiller
Suzanne Forestier, conseillère

Vote contre la proposition
Gaston Simoneau, conseiller

En conséquence, sur proposition du conseiller Gervais Ouellette, appuyée par la conseillère Suzanne Forestier, il est résolu d'effectuer l'achat des conteneurs et de prendre les sommes requises à même les fonds cumulés non affectés.

Adoptée sur division.

Le maire, Réal Fortin revient à la table des délibérations.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, Réal Fortin invite les citoyens à la période de questions.

Des questions sont posées sur les sujets suivants : budget supplémentaire, achat conteneurs, questions posées par le conseiller, Gaston Simoneau sur les états financiers, coût pour transmettre le Rassembleur et déneigement.

2017-04-125

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Considérant que les sujets à l'ordre du jour sont épuisés;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Marjolaine Vaudreuil, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon, il est résolu que la présente séance soit levée. (20h15)

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

%%

Chantale Ramsay
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

Réal Fortin
Maire

%%

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, soussignée, Chantale Ramsay, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Tingwick, atteste par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires et des fonds disponibles pour rencontrer les dépenses décrites aux résolutions numéros : 2017-04-102, 2017-04-104, 2017-04-106, 2017-04-108, 2017-04-111, 2017-04-112, 2017-04-113, 2017-04-114, 2017-04-117, 2017-04-119, 2017-04-120, 2017-04-121, 2017-04-123 et 2017-04-124.

Chantale Ramsay
Directrice générale & secrétaire-trésorière

%%

Je, Réal Fortin, maire suppléant atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal et renonce à mon droit de veto.

Réal Fortin, maire

%%